VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

VENTE EN PARTAGE.

Coin d'Affaires

—ET—

Cottages Doubles,

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

En l'affaire de Henry Miller vs John Miller et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 60 098.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau N. 138 rue Carondelet.

JEUDI 16 NOV 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 Sept. 1899 et signé le 21 Sept., 1899, par l'Hon John St-Paul, juge de la susdite Cour, division "C" agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre en l'affaire des mineurs Josephine, Michel et Louise Miller, No 58,632 du dossier de la susdite Cour de l'Hon. John St Paul, agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 octobre 1899 la propriété décrite comme il suit, à savoir

1° Le bon coin d'affaires comprenant le magasin et résidence à un étagé en bois, contenant un magasin sur le devant, trois chambres écurie etc., dans le fond No 2302 avenue Ursulines, coin sud-ouest de la rue Miro dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues St Philippe, Tonti et Miro Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan par Edgar Pilié député voyer de ville, daté le 25 février 1890. Ledit lot de terre forme le coin de l'avenue Ursulines et de la rue Miro, mesurant d'après ledit plan, 19 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Ursulines, 52 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large dans le fond, 94 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Miro et 98 pieds, 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, qui court obliquement et ouvre vers le fond Un bon emplacement pour affaires ou logement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1023 et 1025 rue Miro, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, contigu dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur le susdit plan par Pilié et mesurant d'après cela, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro et 38 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond qui court obliquement sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du fond du lot A, et de 64 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté opposé vers la rue St Philippe. Un placement de valeur dans un bon voisinage.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2307 et 2309 avenue Ursulines, contenant trois chambres de chaque côté, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Hôpital, Miro et Tonti. Le lot de terre mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 130 pieds de profondeur étant composé d'une partie du lot désigné par le No 34 sur un plan de L. Bringier, daté le 4 novembre 1844, déposé en l'étude de C. Foulock, ancien notaire; très bien situé sur une belle avenue. La rue Ursulines est une des plus belles avenues de la ville, avec un très beau terrain neutre et un pavage en asphalte des deux côtés.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets; les améliorations devant être gardées assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité par devant F. J. Dreyfous, notaire, ainsi que les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur.

Maison de Choix en Bois

A deux étages avec mansarde. Ensemble avec la petite maison adjacente, portant les nouveaux numéros municipaux 811 et 813 rue Robin, entre les rues Chippewa et Annonciation et borné par la rue Terpsichore. Succession de Jeremiah Lincoln. No 59,904—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 16 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, ou Sacourse, Premier District de cette ville, et lequel mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies et privilèges qui s'y trouvent et y appartenant, d'après un devis ou plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 de mai 1847, et annexé à un acte de S. W. Lewis, notaire, le 27 mars 1849, reg. le 12 février 1863 et mai 31 1860.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, mesurant 15' 11" 2 1/2" de face sur la rue Robin sur 63' 11" 2" de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de L. Surgi, ingénieur Civil, le 29 mai 1847. Acquis le 12 juin 1855.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et les timbres du revenu de l'intérieur et devant déposer 10 pour cent pour tier la vente. Acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 à date.

Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District. Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Geldea. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet, MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C" agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Philippe, chaque côté contenant 2 chambres, cuisine, cuve, hangar etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par la rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Philippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour contracter la vente.

Acte de vente pardevant J. E. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robt. Légier, avocat.

1 oct—1 8 15 22 29—Nov 5 12 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Manufacture Entière

DE LA

A. L. LANATA COMPANY, LTD.,

—COMPRENANT—

L'ILET DE TERRE,

Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus.

—Ensemble avec—

Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU.

Devront Être Vendus En Bloc.

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION.

No. 59,908—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred D King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numérotés de un à vingt-deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce 8 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, maintenant Cleveland et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double payant dans le quatrième district, Nos 2024 et 2026 rue Annonciation, entre les rues St André et Joséphine. Succession de Jacob Rieder et Anna S Rieder, son épouse. No 59,976— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau No 124 rue Carondelet—MARDI, le 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 octobre 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, avec toit couvert en ardoise, dans le Quatrième District de cette ville connu comme les numéros 2024 et 2026 rue Annonciation entre les rues St André et Joséphine, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, allée etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St. André et Joséphine désigné comme lot 11 A d'après un plan fait par Octave J. Morel, le 27 mai 18 e déposé pour référence parmi les archives d'Octave Morel ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et formant partie du lot original No 11 sur un plan de la ville de Lafayette. Un bon placement dans un bon voisinage et toujours loué

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les timbres comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant F J Dreyfous, notaire incluant les timbres du Rev nu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 19 à date.

VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et Fille,

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 1020, RUE ROBERT.

Entre Camp et Chestnut.

Succession de Sophie Habrake où Haybrake, épouse de Daniel O'C. Farrell.

No 60,322—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 840 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 254, borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un devis du plan de cela, et quatre autres lots, déposés avec W. L. Hodgson, encanteur de cette ville, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1872; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No. 5 trente pieds cinq pouces de face à la rue Robert, cent vingt cinq pieds de profondeur et le lot No. 6 trente pieds six pouces de face à la rue Robert sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes d'Etat de 1899, et les timbres du revenu de l'intérieur, et l'acte de vente pardevant Fred Diebel, notaire; et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour tier la vente

14 oct—14 15 22 29 —nov 5 12 13 14

LA RESIDENCE DOUBLE

à deux étages

Et emplacement d'affaires,

Coin des rues Pte. Mary et Rousseau.

Succession de Elizabeth Gorman.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 60.198.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 21 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN & FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement de partage rendu le 10 octobre et signé le 16 octobre 1899 par l'Hon. N. H. Righter juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St André et Bellechasse (maintenant Religieuse) désigné par lot No 3, formant le coin des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 34 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Marie sur 88 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Rousseau et 36 pieds de profondeur sur une ligne et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes dans le fond, ensemble avec droit une allée dans le fond, mesurant 12 pieds de largeur et ouverture sur la rue Rousseau, les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois, comprenant magasin, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, et quatre chambres et lieux d'aisance au premier, et formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie, ainsi que la bâtisse en briques attenante, No 482 rue Ste Marie, contenant six chambres, entièrement séparée du magasin.

Conditions.—Un tiers comptant, et la balance en un et deux ans avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garanti par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, honoraires d'avocat, et toutes clauses de sécurité; taxes de 1899, à payer par l'acquéreur ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Chaubonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 21 29—nov 5 12 19 à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1833-1835 rue Marais,

Entre les rues St-Antoine et Bourbon, maison à deux corps de logis.

Nos 1837-1839 rue Marais,

Encoignure de la rue Bourbon, Maison double à un étage.

No 1322 rue des Français,

Entre les rues Urquhart et Villeré, maison simple à un étage.

Succession de Jean Monlezun.

No 58,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, le 15 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 octobre 1899 pour le compte de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Girod, lequel lot de terre est la moitié du lot désigné dans le plan original du Faubourg Marigny par le No 154 de l'ilet No 21 et mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10. 00 par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Antoine et Bourbon, désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après le lit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $16 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et touchant sur la rue Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hangar, etc., connue sous les numéros 1833-1835 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les actes devront contenir toutes les clauses habituelles; telles que le transfert des polices d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des autres billets, ou une portion, fixant lesdits frais à 5 0/0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courante 1899 ainsi que les timbres de l'Internal Revenue et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente

Actes de ventes pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur,

E. J. Méral, avocat.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

VENTES A L'ENCAN

E. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honorable Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procéderais à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numero municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J. Communy, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, ci-devant notaire public. Ledit lot comme est à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Homestead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente par-devant B. Rouen, notaire public L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 59,974.

SUCCESSION DE PAUL LECOURT.

DROIT D'OCCUPATION, "HANDY'S BRANCH,"

WEST END,

Jusqu'au 12 juillet 1906.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux No 54 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge, absent en congé, daté et signé le 6 octobre 1899 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le

Mardi 14 Novembre 1899,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

No 840 rue Commune,

A MIDI,

La propriété ci-après décrite, à savoir:

L'usage de l'espace en dedans de la levée de protection, à West End avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, commençant à un point 284 pieds du canal de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 75 pieds de face à ladite levée de protection sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par D. H. Brennan voyer de la ville, daté le 15 juillet 1881, et annexé à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire public, le 16 juillet 1881, pour référence; il y a une semaine ouvert de 25 pieds comme désigné sur ledit plan, entre le lot No 3 et le lot No 4, accordé à John Astrello pour un terme de vingt-cinq ans, commençant et comptés du 12 juillet 1881, le jour de l'adoption de l'ordonnance No 7199, à l'expiration duquel temps les bâtisses et améliorations de Muir et ses ventes leurs sur ledit espace reviendront à la Ville de la Nouvelle-Orléans sans aucune dépense quelconque de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un deux et trois ans, à 7 pour cent par an et un dûment garantie

Acte de vente pardevant Jefferson Wenck, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

E. CURTIS, Encanteur.

G. P. LECOURT, administrateur.

B. B. HOWARD, avocat.

13 oct—13 15 17 22 24 29—nov 1 5 8 12 13 14

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans Division E—No 60.271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St-James (ou Pierce) St John, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles à la lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et celui No 6 formant l'encoignure des rues St James (ou Pierce) et Toulouse. Le lot No 7 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 14, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St Louis sur cent vingt deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St-Louis et St John (ou Scott). Le lot No 14 mesurant soixante-et-un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St David (ou Claiborne) et Désiré mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 629, borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Robertson, Nos 1 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente et un pieds, onze pouces et six lignes et demie dans le fond Le lot No 1 mesurant 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2, et 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 4, et le lot No 4 mesurant 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne de lot No 3, et 90 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré, toutes les mesures plus ou moins

Conditions: Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Chaubonnet, notaire.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Meubles Antiques de Valeur.

PENDULES ET BRIC-A-BRAC

A LA RÉSIDENCE

No 1133 RUE STE-ANNE.

PRÈS REMPARTS,

VENDREDI 17 NOVEMBRE

A 11 HEURES A. M.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST. ROMES.

COUR CIVIL DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60.271—Par un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 2 novembre 1899, Je JAS. A. BRENNAN, vendrai à l'enchère publique le contenu de la résidence ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau.

—AUSSI—

SAMEDI, 18 NOVEMBRE 1899, à midi à la BOURSE DES ENCANTEURS, 840 rue Commune, il sera vendu:

BIJOUX ANTIQUES DE VALEUR, DIAMANTS, BROCHES ET AUTRES ARTICLES TROP LONGS A ÉNUMÉRER.

Conditions—Comptant.

3 nov—3 4 5 12 16 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 5 décembre, Propriété dans le Troisième District dans l'Ile, borné par la rue Liberal, l'avenue Londres, et les rues Génius et Nouvelle-Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, lui signé par l'Hon. N. H. Righter juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre A toi e, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet vieux 639, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Louvier, les rues Libéral, Genius et Nouvelle-Orléans, lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Pepin, daté le 2 mai 1893 déposé en l'étude de J. Cuvillier, actuellement notaire. Lot No 5 mesurant 34 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq autre six pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne des lot 1, 2 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O. B. 96, fo. 00 (Les mesures des lots sont irrégulier à la profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres cabinet, galerie et cuisine, etc., et connue comme No 1814, rue Liberal

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie du côté etc. Il y a aussi dans le fond du lot A une maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions — comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Third. Delbert, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov 4 5 12 19 26— éc 3 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENDREDI, 24 NOVEMBRE 1899

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District,

RUE OCTAVIE,

Entre les rues Laurel et Constance (dans l'ilet borné par lesdites rues et l'avenue Peters.)

L. N. Brunswig vs Lizzie Wilson et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 60,392 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 24 novembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou de quelque façon à cela dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 187, borné par les rues Octavie, Laurel et Constance et l'avenue Peters et désignés comme lots Nos Trente-Cinq et Trente-six; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Octavie sur cent trente-cinq pieds et trois pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions: 1er L'acquéreur payera comptant la somme de deux cent cinquante dollars ($250 00) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 6 novembre 1893 jusqu'au paiement, 5 0/0 sur ledit montant pour honoraire d'avocat $4.00 pour copie de l'acte et le coût des frais du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété

2 ne L'acquéreur assumera en plus et au-dessus des montants ci-dessus spécifiés, le paiement de dix-sept billets, chacun pour la somme de $25 00, tous datés du 6 novembre 1893, faits payables: le premier en six ans après sa date et les autres respectivement à 75, 78, 81, 84, 87, 90, 93, 96, 99, 102, 105, 108, 111, 114, 117 et 120 mois après leur date tous tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés et paraphés Ne Varietur par G. C. Préot, notaire pour identification avec l'acte de vente et hypothèque daté le 6 novembre 1893 et portant 8 0/0 par an d'intérêt de leur date jusqu'au paiement final.

3me Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans

W. S. Benedict, avocat pour le plaignant.

20 oct—20 21 27—nov 3 10 17 24

GRAND HOTEL,

CINCINNATI, OHIO.

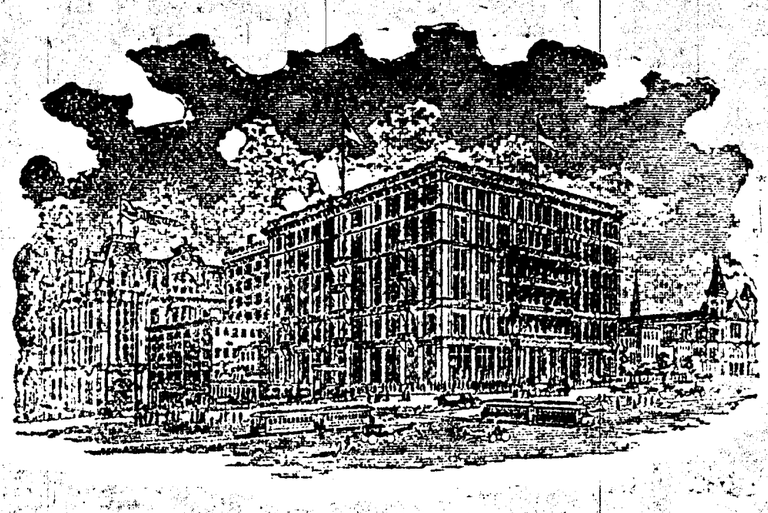

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes: "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMÉRICAIN ET EUROPEEN.

A. G. CORRE, Président;

D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant;

C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure -- Tous les agréments modernes, aménagement nouveau

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—ET—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Renfermant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE SONTE ET VIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 25
Trois mois	1 00

Se s'abonner à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques